

INTERCOMMUNALE DU CENTRE D'ACCUEIL
LES HEURES CLAIRES

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 JUIN 2011

RAPPORT DE GESTION 2010



Avenue Reine Astrid, 131
4900 SPA

Organes de gestion et de contrôle

Associés :

Ville de Spa	Commune de Pepinster
Ville de Verviers	Commune de Welkenraedt
Commune de Dison	C.P.A.S. de Spa
Commune de Jalhay	C.P.A.S. de Limbourg
Commune de Limbourg	Fondation privée - Réseau Solidaris

Conseil d'Administration :

Joseph HOUSSA	Président
Yvan YLIEFF	Vice-président
Pierre ANNET (11 juin 2010)	
Brigitte COLLART	
Philippe DECHESNE	
Michèle DUPUIS	
Franck GAZZARD	
Georges GRIGNARD	
Françoise GUYOT	
Dimitri HOUSSA	
Jean-Claude LAMBERT	
Luc MARECHAL	
Bernard PIRON	
Raoul RADERMECKER	
Jean-Marie REINERTZ	

Avec voix consultative :

Bernard RIBOURDOUILLE	Directeur général
-----------------------	-------------------

Comité de rémunération :

Joseph HOUSSA	Président
Michelle DUPUIS	
Dimitri HOUSSA	
Bernard PIRON	

Commissaire :

SCPRL DELBROUCK, CAMMARATA, GILLES et Associés, réviseurs d'entreprises, représentée par Patrick CAMMARATA

RAPPORT DE GESTION 2010

Le Conseil d'administration remercie chaleureusement les membres du personnel de l'Intercommunale pour la qualité des services rendus aux résidents durant cette année.

L'Intercommunale gère les trois sites suivants :

	lits MRS Purs	Lits MRS	Lits MR	Lits court séjour	Lits de convalescence	Lits en portefeuille	Total
Site « Heures Claires »	64	40	56	8	50		218
Site Collinet			45			8	53
Site Léon d'Andrimont			41				41
Total	64	40	142	8	50	8	312

Le site « Heures Claires » dispose de 11 logements en résidence-service.

Durant l'année 2010, les négociations avec les organisations représentatives des travailleurs se sont poursuivies afin d'harmoniser le règlement du travail, le statut administratif et le statut pécuniaire. Concernant ce dernier, le Conseil d'administration a pris les décisions les plus favorables pour les membres du personnel en octroyant les évolutions de carrière au-delà du financement « INAMI ».

Dans le cadre de la réalisation de l'extension de la Résidence Léon d'Andrimont, Madame le Ministre Tillieux a donné son accord de principe au stade « avant-projet » en date du 07 juin 2010. Le Gouvernement wallon a approuvé la pré-réservation d'une enveloppe de financement alternatif d'un montant de 2.257.000 € en prévision d'une éventuelle intervention financière de la Région wallonne dans le coût de la première phase des investissements.

Les réunions de travail avec les auteurs de projet se sont poursuivies et, à ce jour, le Conseil d'administration a approuvé la demande du permis d'urbanisme. Celle-ci a été déposée en date du 29 mars 2011 auprès du Ministère de la Région wallonne.

Durant l'année 2010, la rationalisation de la gestion de l'Intercommunale s'est poursuivie.

- *Gestion des ressources humaines :*

- 1) L'Intercommunale a acquis un logiciel de gestion des ressources humaines. Celui-ci a permis à l'Intercommunale d'être autonome au 1^{er} janvier 2010. Après plus d'un an, il faut souligner que le bilan est très positif. Les tâches suivantes sont réalisées de manière entièrement autonome, à savoir : le calcul des rémunérations des membres du personnel (comptes individuels, fiches fiscales, documents sociaux, ...), les documents comptables, les déclarations trimestrielles DMFA et les déclarations au précompte professionnel.

Pour information :

Honoraires du secrétariat social pour 2009 : 25.055,35 €

Soit coût des honoraires sur 5 ans : 125.276,75 €

Acquisition du logiciel : 27.015,67 € + contrat mise à jour logiciel : 2.912,47 € / an

Soit coût de l'acquisition et contrat sur 5 ans : 41.578,02 €

Economie estimée sur 5 ans : 83.698,73 €

Ce projet est considéré comme étant très positivement abouti.

- 2) Les formations pour les membres du personnel se sont développées de manière importante. Pour l'année 2010, le nombre d'heures de formation est de 997,75 heures (402 heures en 2009). Le coût des formations s'élève à 28.211 € (9.645 € en 2009)

- *Dossier infirmier informatisé :*

L'Intercommunale a acquis les claviers nécessaires. A ce jour, ceux-ci ont été placés. Toutefois, un retard de 4 mois dans la réception de relais électroniques a postposé l'aboutissement de ce projet. Celui-ci sera terminé dans le courant de l'année 2011.

- *Gestion des achats :*

Le magasin centralisé est fonctionnel depuis le 01^{er} avril 2010. Les commandes sont réalisées par le magasin central et distribué sur les différents sites de l'Intercommunale. L'intranet permet une traçabilité de l'ensemble des commandes de type « journalière ». Ce système permet de sécuriser la chaîne de « commande

- livraison - paiement » de manière plus importante par la répartition des tâches à différentes personnes, à savoir :

Le magasin :

- Edition des bons de commande informatisés
- Vérification des livraisons par rapport aux bons de commande
- Vérification des livraisons par rapport aux bons de livraison

Comptabilité :

- Gestion des prix des articles dans l'Intranet
- Gestion des numéros de compte fournisseur dans l'Intranet
- Réception, du magasin, du bon de commande et du bon de livraison vérifiés
- Réception des factures et vérification avec le bon de commande et le bon de livraison

Direction et comptabilité :

- « Double signature » pour les paiements avec vérification par sondage des paiements, des numéros de compte des fournisseurs, des bons de commande et des factures.

Le 30 juin 1999, l'Intercommunale a acquis la propriété « Les Viviers » pour un montant de 260.000 €. Le Conseil d'administration a constaté que les revenus locatifs ne suffisaient pas pour couvrir les frais de chauffage de la maison. Dès lors, deux options pouvaient être envisagées, à savoir, la vente de la propriété ou l'utilisation de cette dernière, après rénovation, par l'Intercommunale. La seconde option a été retenue. Un centre administratif avec les services généraux de l'Intercommunale a été créé, comprenant la direction générale, le service des ressources humaines, le responsable technique, le responsable informatique, et les services de comptabilité et facturation. Ce transfert des services généraux permet à chaque agent d'avoir son propre poste de travail et de libérer de la place dans le bâtiment principal, afin de réaliser le centre d'accueil de jour.

Le renouvellement du matériel et du mobilier s'est poursuivi en 2010, notamment par l'acquisition de 105 fauteuils pour le rez-de-chaussée du site « Heures Claires », 105 chaises pour le restaurant, une auto-laveuse ainsi que la mise à disposition d'ordinateurs à écran sensitif pour les Résidents des trois sites.

Le Conseil d'Administration.

Comptes de résultat 2010

Site « Heures Claires »

<u>1. CHARGES</u>	Bilan 31/12/2010
-	
<u>1.1. Fournitures</u>	
601 Produits et Matériel Médicaux	106.666,48
602 Fournitures Diverses	1.880,99
603 Produits et Fournitures Entretien	60.285,14
604 Denrées et Fournitures Cuisine.	335.303,40
605 Linge / Literie	80.930,19
Total Fournitures	585.066,20
<u>1.2. Services</u>	
610 Locations et Charges Locatives	40.385,04
611 Entretien et Réparations	119.984,67
612 Fournitures Faites à l'Entreprise	345.434,17
613 Serv Ext - Rétrib de Tiers	92.753,54
614 Assur non relatives au Pers	17.895,04
615 Frais Généraux Divers	26.265,80
616 Transports par Tiers	27.443,13
617 Intérim et Pers Mis à Dispo.	
618 Rémun Admin - Hono. Coord	26.581,97
619 Déb Refact (Com Méd déduites)	176.980,05
Total Services	873.723,41
<u>1.3. Charges salariales</u>	
620 Rémunérations brutes	3.695.665,07
621 Charges patronales	771.318,20
623 Autres frais personnel	116.257,00
624 Frais Mal Profes (voir 743)	51.231,33
Total Charges salariales	4.634.471,60
<u>1.4. Amortissements</u>	
630 Amortissements	594.980,38
634 Réd. valeur s/créances	-4.033,83
Total Amort. Réd. Val. Prv.	590.946,55
<u>1.5. Autres charges</u>	
640-642 Chang fisc + Autres	3.043,72
643 Charges diverses	2.204,30
Total Autres charges	5.248,02
<u>1.6. Charges Financières</u>	
650 à 657 Charges financ.	99.161,81
Total Charges financières	99.161,81
TOTAL CHARGES	6.788.617,59

<u>2. PRODUITS</u>	Bilan 31/12/2010
-	
<u>2.1. Chiffre d'affaires</u>	
700 Prix hébergement CONVA/MR/MRS	2.793.254,26
700 Loyers Résidences Services	108.289,04
702 Soins Infirmiers Convalescence	136.212,92
703 Forfaits INAMI	2.167.047,61
703 Inami 3ème volet	339.371,06
703 Aménag fin de carrière	93.566,25
704 Produits Accessoires	131.742,10
709 Débours Refacturés	191.305,86
Total chiffre d'affaires	5.960.789,10
<u>2.2. Autres recettes</u>	
743 -746 Récupérations diverses	829.052,41
744-747 Produits divers	113.312,56
751-752-754-756 Produits financiers.	37.165,94
753 Amortissements subsides	10.610,45
Total autres recettes	990.141,36
TOTAL PRODUITS	6.950.930,46
Résultat Courant (2-1)	162.312,87
670 Prémcompte Mobilier	5.449,94
663 Moins Values	
668 Charges Ex. Ant.	3.738,74
Charges exceptionnelles	9.188,68
769 Reprise prov	
764 Produits Exceptionnels	110.541,12
768 Produits Ex. Antér.	
Produits exceptionnels	110.541,12
RESULTAT DE L'EXERCICE	263.665,31

Comptes de résultat 2010
Site « Collinet »

1. CHARGES	Bilan 31/12/2010
-	
<u>1.1. Fournitures</u>	
601 Produits et Matériel Médicaux	1.486,74
602 Fournitures Diverses	
603 Produits et Fournitures Entretien	1.954,66
604 Denrées et Fournitures Cuisine.	171.825,53
605 Linge / Literie	2.866,67
Total Fournitures	178.133,60
<u>1.2. Services</u>	
610 Locations et Charges Locatives	45.447,09
611 Entretien et Réparations	3.702,77
612 Fournitures Faites à l'Entreprise	4.376,06
613 Serv Ext - Rétrib de Tiers	38.455,08
614 Assur non relatives au Pers	26,26
615 Frais Généraux Divers	2.417,38
616 Transports par Tiers	3.134,18
617 Intérim et Pers Mis à Dispo.	98.962,51
618 Rémun Admin - Hono. Coord	1.143,50
619 Déb Refact (Com Méd déduites)	36.554,97
Total Services	234.219,80
<u>1.3. Charges salariales</u>	
620 Rémunérations brutes	490.612,98
621 Charges patronales	75.506,51
623 Autres frais personnel	5.981,38
624 Frais Mal Profes (voir 743)	-1.691,61
Total Charges salariales	570.409,26
<u>1.4. Amortissements</u>	
630 Amortissements	8.900,49
634 Réd. valeur s/créances	
Total Amort. Réd. Val. Prv.	8.900,49
<u>1.5. Autres charges</u>	
640-642 Charg fisc + Autres	
643 Charges diverses	
Total Autres charges	
<u>1.6. Charges Financières</u>	
650 à 657 Charges financ.	123,71
Total Charges financières	123,71
TOTAL CHARGES	991.786,86

2. PRODUITS	Bilan 31/12/2010
-	
<u>2.1. Chiffre d'affaires</u>	
700 Prix hébergement CONVA/MR/MRS	510.067,00
701 Loyers Résidences Services	
702 Soins Infirmiers Convalescence	
703 Forfaits INAMI	591.266,12
703 Inami 3ème volet	
703 Aménag fin de carrière	
704 Produits Accessoires	4.582,03
709 Débours Refacturés	40.209,40
Total chiffre d'affaires	1.146.124,55
<u>2.2. Autres recettes</u>	
743 -746 Récupérations diverses	31.458,43
744-747 Produits divers	
751-752-754-756 Produits financiers.	2,04
753 Amortissements subsides	
Total autres recettes	31.460,47
TOTAL PRODUITS	1.177.585,02
Résultat Courant (2-1)	185.798,16
670 Précompte Mobilier	
663 Moins Values	
668 Charges Ex. Ant.	
Charges exceptionnelles	
769 Reprise prov	
764 Produits Exceptionnels	
768 Produits Ex. Antér.	
Produits exceptionnels	
RESULTAT DE L'EXERCICE	185.798,16

Comptes de résultat 2010
Résidence Léon d'Andrimont

1. CHARGES	Bilan 31/12/2010
-	
1.1. Fournitures	
601 Produits et Matériel Médicaux	2.023,30
602 Fournitures Diverses	
603 Produits et Fournitures Entretien	11.031,59
604 Denrées et Fournitures Cuisine.	89.603,44
605 Linge / Literie	7.786,51
Total Fournitures	110.444,84
1.2. Services	
610 Locations et Charges Locatives	10.915,97
611 Entretien et Réparations	11.653,73
612 Fournitures Faites à l'Entreprise	63.873,48
613 Serv Ext - Rétrib de Tiers	12.775,08
614 Assur non relatives au Pers	2.797,55
615 Frais Généraux Divers	3.014,58
616 Transports par Tiers	7.202,29
617 Intérim et Pers Mis à Dispo.	51.231,03
618 Rémun Admin - Hono. Coord	1.041,86
619 Déb Refact (Com Méd déduites)	38.762,43
Total Services	203.268,00
1.3. Charges salariales	
620 Rémunérations brutes	847.389,02
621 Charges patronales	207.400,65
623 Autres frais personnel	11.002,48
624 Frais Mal Profes (voir 743)	3.102,79
Total Charges salariales	1.068.894,94
1.4. Amortissements	
630 Amortissements	71.088,61
634 Réd. valeur s/créances	
Total Amort. Réd. Val. Prv.	71.088,61
1.5. Autres charges	
640-642 Charg fisc + Autres	
643 Charges diverses	4.845,44
Total Autres charges	4.845,44
1.6. Charges Financières	
650 à 657 Charges financ.	138,24
Total Charges financières	138,24
TOTAL CHARGES	1.458.680,07

2. PRODUITS	Bilan 31/12/2010
-	
2.1. Chiffre d'affaires	
700 Prix hébergement CONVA/MR/MRS	515.851,51
701 Loyers Résidences Services	
702 Soins Infirmiers Convalescence	
703 Forfaits INAMI	346.765,49
703 Inami 3ème volet	98.964,11
703 Aménag fin de carrière	24.716,03
704 Produits Accessoires	73.744,75
709 Débours Refacturés	38.716,43
Total chiffre d'affaires	1.098.758,32
2.2. Autres recettes	
743 -746 Récupérations diverses	93.739,98
744-747 Produits divers CPAS LIMB	125.000,00
751-752-754-756 Produits financiers.	
753 Amortissements subsides	
Total autres recettes	218.739,98
TOTAL PRODUITS	1.317.498,30
Résultat Courant (2-1)	-141.181,77
670 Précompte Mobilier	
663 Moins Values	
668 Charges Ex. Ant.	6.742,75
Charges exceptionnelles	6.742,75
769 Reprise prov	
764 Produits Exceptionnels	
768 Produits Ex. Antér.	
Produits exceptionnels	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-147.924,52

Comptes de résultat 2010
Intercommunale

1. CHARGES	Bilan 31/12/2010
-	
1.1. Fournitures	
601 Produits et Matériel Médicaux	110.176,52
602 Fournitures Diverses	1.880,99
603 Produits et Fournitures Entretien	73.271,39
604 Denrées et Fournitures Cuisine.	596.732,37
605 Linge / Literie	91.583,37
Total Fournitures	873.644,64
1.2. Services	
610 Locations et Charges Locatives	96.748,10
611 Entretien et Réparations	135.341,17
612 Fournitures Faites à l'Entreprise	413.683,71
613 Serv Ext - Rétrib de Tiers	143.983,70
614 Assur non relatives au Pers	20.718,85
615 Frais Généraux Divers	31.697,76
616 Transports par Tiers	37.779,60
617 Intérim et Pers Mis à Dispo.	150.193,54
618 Rémun Admin - Hono. Coord	28.767,33
619 Déb Refact (Com Méd déduites)	252.297,45
Total Services	1.311.211,21
1.3. Charges salariales	
620 Rémunérations brutes	5.033.667,07
621 Charges patronales	1.054.225,36
623 Autres frais personnel	133.240,86
624 Frais Mal Profes (voir 743)	52.642,51
Total Charges salariales	6.273.775,80
1.4. Amortissements	
630 Amortissements	674.969,48
634 Réd. valeur s/créances	-4.033,83
Total Amort. Réd. Val. Prv.	670.935,65
1.5. Autres charges	
640-642 Chang fisc + Autres	3.043,72
643 Charges diverses	7.049,74
Total Autres charges	10.093,46
1.6. Charges Financières	
650 à 657 Charges financ.	99.423,76
Total Charges financières	99.423,76
TOTAL CHARGES	9.239.084,52

2. PRODUITS	Bilan 31/12/2010
-	
2.1. Chiffre d'affaires	
700 Prix hébergement CONVA/MR/MRS	3.819.172,77
701 Loyers Résidences Services	108.289,04
702 Soins Infirmiers Convalescence	136.212,92
703 Forfaits INAMI	3.105.079,22
703 Inami 3ème volet	438.335,17
703 Aménag fin de carrière	118.282,28
704 Produits Accessoires	210.068,88
709 Débours Refacturés	270.231,69
Total chiffre d'affaires	8.205.671,97
2.2. Autres recettes	
743 -746 Récupérations diverses	954.250,82
744-747 Produits divers (dont interv CPAS)	238.312,56
751-752-754-756 Produits financiers.	37.167,98
753 Amortissements subsides	10.610,45
Total autres recettes	1.240.341,81
TOTAL PRODUITS	9.446.013,78
Résultat Courant (2-1)	206.929,26
670 Précompte Mobilier	5.449,94
663 Moins Values	
668 Charges Ex. Ant.	10.481,49
Charges exceptionnelles	15.931,43
769 Reprise prov	
764 Produits Exceptionnels	110.541,12
768 Produits Ex. Antér.	
Produits exceptionnels	110.541,12
RESULTAT DE L'EXERCICE	301.538,95

Le taux d'occupation des structures d'accueil :

Les journées réalisées en 2010 peuvent se décomposer comme suit (par sites) :

	Site Heures Claires	Site Collinet	Site Léon d'Andrimont	TOTAL
MR	22.882	16.015	14.359	53.256
MRS	35.681	0	0	35.681
Convalescence	<u>18.015</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>18.015</u>
Total	76.578	16.015	14.359	106.952

Par ailleurs, le tableau suivant permet de synthétiser l'activité 2010 :

	Journées	%	Occupation moyenne (en lits)	Lits "agrés"	%
MR	53.256	49,8	145,9	150	97,3
MRS	35.681	33,4	97,8	104	94,0
Convalescence	18.015	16,8	49,3	50	98,7
	106.952	100,0	293,0	304	96,4

Le taux d'occupation est globalement satisfaisant.

La location des appartements de résidence-services a permis de générer un revenu locatif de l'ordre de 108.000 € pour un taux d'occupation de plus de 99 % (131,4 mois facturés sur un total de 132 mois possibles).

Le Bilan :

Le bilan présente les caractéristiques essentielles suivantes :

- les capitaux permanents (14,3 millions d'€, dont 2,4 millions d'€ de dettes à long terme) ont comme contrepartie active des immobilisations pour 11,7 millions d'€ (dont 9,7 millions d'€ de bâtiments) et de la trésorerie pour 2,4 millions d'€;
- les fonds propres (11,9 millions d'€, dont 5,9 millions d'€ de capital "P&V Assurances" et 3,1 millions d'€ d'augmentation de capital par apports en nature intervenue en 2008) représentent une proportion de l'ordre de 74 % du passif du bilan, soit un ratio de solvabilité qui demeure conséquent;
- les actifs circulants (4,33 millions d'€) permettent de couvrir plus de deux fois l'exigible à court terme (1,81 million d'€), soit un ratio de liquidité qui reste favorable.

Le Compte de résultat :

Malgré un recul des forfaits INAMI, l'année 2010 se conclut malgré tout en boni courant à hauteur de plus de 200.000 € (contre plus de 700.000 € en 2009).

Sur le plan des liquidités générées par les activités, l'année 2010 se conclut en cash-flow à hauteur d'environ 960.000 € (contre 1,30 million d'€ en 2009), ces liquidités étant notamment disponibles pour rembourser les échéances en capital des emprunts contractés (soit 166.000 € en 2011).

Quant au budget 2011 établi par les services financiers de l'Intercommunale, il laisse augurer, toutes choses restant égales par ailleurs, d'un bénéfice courant de l'ordre de 82.000 € ainsi que d'un cash-flow projeté d'environ 792.000 €.

Compte tenu de projets d'investissements relativement ambitieux, notamment quant au site de Limbourg, ainsi que les estimations des charges à venir pour l'Intercommunale, principalement en matière de coût du personnel, il convient de demeurer très prudent.

Risques et incertitudes

1) L'Intercommunale :

Estimation des charges à venir pour l'Intercommunale

Charges de fonctionnement	2011	2016	2021
1% de rémunération (échelle à 101%)	55.000,00 €	55.000,00 €	55.000,00 €
Nomination (5 pers.) :	18.000,00 €	18.000,00 €	18.000,00 €
RGB complète	10.343,00 €	36.253,00 €	80.879,00 €
Ouvrière + 1,5 ETP (entretien Limbourg)	0,00 €	48.000,00 €	49.536,00 €
Augm. Assurance loi (139 % sur 3 ans)	23.333,33 €	70.000,00 €	70.000,00 €
Intérêt emprunt Limbourg		124.000,00 €	113.000,00 €
Total charges de fonctionnement	106.676,33 €	351.253,00 €	386.415,00 €
Amortissement d'investissements			
Extension Limbourg (subsides déduits)		164.242,42 €	164.242,42 €
Travaux UREBA (subsides déduits)		40.000,00 €	40.000,00 €
Travaux cuisine HC		50.000,00 €	50.000,00 €
Total Amortissement	0,00 €	254.242,42 €	254.242,42 €
Total des Charges estimées	106.676,33 €	605.495,42 €	640.657,42 €

Augmentation chiffre d'affaires	2011	2016	2021
Fin intervention Limbourg		-125.000,00 €	-125.000,00 €
Hébergement (8 lits MR - 97%)		111.596,56 €	111.596,56 €
Hébergement (10 lits CS - 85%)		122.238,50 €	122.238,50 €
Forfait INAMI (8 lits MR - 95%)		56.423,16 €	56.423,16 €
Forfait INAMI (10 lits CS - 85%)		63.104,85 €	63.104,85 €
Résidence-services		61.560,00 €	61.560,00 €
Total des Produits estimés	0,00 €	289.923,07 €	289.923,07 €

Delta Augmentation charges **106.676,33 € 315.572,35 € 350.734,35 €**

Le Conseil d'administration souhaite le maintien de l'équilibre financier à long terme, tout en permettant les investissements nécessaires au bon fonctionnement de l'Intercommunale.

Il convient de souligner que le Conseil d'administration a pris les décisions les plus favorables en matière de gestion du personnel, principalement pour les membres du personnel soignant, en octroyant des évolutions de carrière au-delà du financement INAMI. Toute chose restant égale, l'augmentation du coût lié au personnel est :

Augmentation coût du personnel		
2011	2016	2021
106.676,33 €	227.253,00 €	273.415,00 €

A titre de risque, les CPAS de Spa et Limbourg ont diminué le nombre de points APE cédés à l'Intercommunale (CPAS de Limbourg : - 4 points et CPAS de Spa : - 3 points) dans le cadre de l'intégration de leurs lits respectifs. La conséquence est une diminution des subsides APE à concurrence de 20.300 € par an, pour 2010 et 2011.

A titre de risque, le dossier de demande d'octroi des points APE des CPAS de Spa (57 points) et Limbourg (10 points), directement à l'Intercommunale, constitue une priorité pour l'Intercommunale. En effet, outre les réductions de cotisations patronales, le montant des subsides APE liés à ces points représente une somme de 192.000 euros.

A titre d'incertitude, subsiste également le doute quant au financement INAMI dit « 3^{ème} volet » et l'application ou non du coefficient réducteur.

Développement de l'Intercommunale

Il faut constater la professionnalisation nécessaire pour la gestion des maisons de repos et maison de repos et de soins.

La structure interne de l'Intercommunale permet d'envisager, de manière raisonnable, son développement.

Le partenariat privé-public a plusieurs inconvénients, notamment, le choix des matériaux et, surtout, le coût réel pour le Pouvoir Public.

En matière d'immobilisation corporelle, le transfert de la gestion, à l'Intercommunale, d'un établissement, conforme à l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 15 octobre 2009 portant exécution du décret du 30 avril 2009, relatif à l'hébergement et à l'accueil des personnes âgées, géré par un CPAS pourrait se faire de la manière suivante :

- augmentation de capital de l'Intercommunale par apport en nature des lits MR et/ou MRS dans l'Intercommunale ;
- Maintien de la propriété du bien immobilier au sein du CPAS afin de diminuer les charges d'amortissement pour l'Intercommunale ;
- Paiement d'un loyer au CPAS, équivalent au remboursement du montant à financer « hors subsides », afin que l'opération immobilière soit nulle pour le CPAS concerné. La construction et la situation financière de l'établissement sont deux éléments à négocier distinctement.

Exemple :

Un CPAS a pour projet la réalisation d'une nouvelle maison de repos d'un montant de 13 millions d'euros et bénéficie d'une subvention pour un montant de 5.250.000 €. Le montant à financer pour le CPAS est de 7.750.000 euros. Le CPAS et l'Intercommunale collabore pour la réalisation du bâtiment.

Le remboursement d'un emprunt de 7.750.000 € en 30 ans à 5% est de 499.244,11 € par an (montant du loyer que l'Intercommunale paierait au CPAS).

Le transfert à l'Intercommunale de la propriété du nouveau bâtiment aurait pour conséquence une charge d'amortissement de 520.000 euros (4% de 13 M. €) la première année et 390.000 € (3% de 13 M €) les années suivantes (amortissement en 33 ans). Il est concevable que le CPAS n'accepte de céder le bâtiment neuf, construit à ses frais, sans contrepartie. Celle-ci serait les charges d'intérêts de l'emprunt, à savoir un montant de 384.903,30 € la première année, 379.053,40 € la deuxième année et décroissant par après. Dans cette hypothèse, la charge totale pour l'Intercommunale serait de 904.903,30 € (520.000 € + 384.903,30 €) la première année et 769.053,40 € (390.000 € + 379.053,40 €) la deuxième année.

Conclusion :

1. Pour le CPAS, l'opération de la construction est neutre. La subvention + le loyer indemnise le coût de construction.
2. Pour l'Intercommunale, le paiement du loyer coûte moins que l'amortissement + la charge des intérêts liée à l'emprunt.
3. La situation financière de l'établissement (gestion, transfert du personnel, etc) doit faire l'objet d'une négociation distincte.

Rapport entre amortissement et loyer

		CPAS	Intercommunale
Valeur Bâtiment initial		13.000.000,00 €	13.000.000,00 €
Subsides obtenus (max 60%)	40,38%	5.250.000,00 €	0,00 €
Montant à financer		7.750.000,00 €	0,00 €
Annuité (30 ans - 5%) pour CPAS		499.244,11 €	0,00 €
Amortissement Intercommunale année (4%)	1		520.000,00 €
Intérêts emprunt			384.903,30 €
Charges pour CPAS - Intercommunale		499.244,11 €	904.903,30 €
Amortissement intercommunale année (3%)	2		390.000,00 €
Intérêts emprunt			379.053,40 €
Charges pour CPAS - Intercommunale		499.244,11 €	769.053,40 €
Amortissement intercommunale année (3%)	3		390.000,00 €
Intérêts emprunt			372.904,22 €
Charges pour CPAS - Intercommunale		499.244,11 €	762.904,22 €
Amortissement intercommunale année (3%)	4		390.000,00 €
Intérêts emprunt			366.440,43 €
Charges pour CPAS - Intercommunale		499.244,11 €	756.440,43 €
Amortissement intercommunale année (3%)	5		390.000,00 €
Intérêts emprunt			359.645,94 €
Charges pour CPAS - Intercommunale		499.244,11 €	749.645,94 €
Amortissement intercommunale année (3%)	6		390.000,00 €
Intérêts emprunt			352.503,83 €
Charges pour CPAS - Intercommunale		499.244,11 €	742.503,83 €

Le Conseil d'administration a décidé de poursuivre les investissements relatifs à la modernisation de l'outil, à savoir :

- Mise en activité du nouveau logiciel de gestion du dossier infirmier informatisé ;
- Décision de principe pour la mise aux normes HACCP de la cuisine du site « Heures Claires » ;
- Création d'un accueil de jour d'une capacité de 5 places sur le site « Heures Claires ».

Évènements post-clôture

Dans le cadre du dossier relatif aux points APE, avec l'accord des CPAS de Spa et Limbourg, l'Intercommunale va introduire une demande afin d'obtenir le transfert des points APE des CPAS à l'Intercommunale.

Liste des Adjudicataires

En 2010, les marchés publics suivants ont été attribués :

- Marché public de Fourniture de « viande et volaille pour la période du 01 juin 2010 au 31 mai 2011 » attribué à la S.A. DELVAUX J.J. ;
- Marché public de fourniture de « fauteuils de repos » attribué à la S.A. HAELVOET ;
- Marché public de fourniture de « chaises » attribué à la S.A. HAELVOET ;
- Marché de services relatif à la « mission de commissaire réviseur pour les périodes comptables 2010 à 2013 » attribué au Bureau de Réviseurs Delbrouck, Cammarata, Gilles et Associés ;
- Marché public de travaux "Les Viviers - Chauffage et gaz » attribué à la S.P.R.L. SIGNELEC ;
- Marché public de travaux "Les Viviers - détection incendies" attribué à la S.P.R.L. SIGNELEC ;
- Marché public de services "nuisibles" attribué à la S.A. C'EST PAS BETE ;
- Marché public de fourniture "Portes" attribué à la société LAMBERT ;
- Marché public de travaux "Chemin d' Accès au Viviers" attribué à la société LAMBERT.

Conclusions

Le résultat de l'exercice, en boni de 301.538,95 €, constitue un résultat convenable.

Le résultat courant, en boni d'environ 200.000 €, démontre qu'il convient de rester très prudent au vu des charges à venir pour l'Intercommunale.

Le maintien de l'équilibre financier à long terme, en intégrant la construction de la nouvelle aile sur le site de la Résidence Léon d'Andrimont, constitue un objectif indispensable afin de préserver l'Intercommunale.

Le Conseil d'Administration souhaite que la progression de la trésorerie ainsi que ce résultat soient préservés afin de pouvoir agir positivement par rapport aux projets de constructions et aux opportunités d'intégration d'établissements dans l'Intercommunale.

Le développement et la rationalisation de la gestion doivent se poursuivre, notamment en matière de :

- 1° Dossier « projet » pour la construction de l'extension de la Résidence Léon d'Andrimont ;
- 2° Ouverture du Centre d'Accueil de jour sur le site « Heures Claires »
- 3° Informatisation :
 - Mise en place du dossier informatisé de soins infirmiers
- 4° Rénovation de la cuisine sur le site « Heures Claires ».

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Dotation à la réserve légale	15.076,95 €
Réserve disponible charge d'emprunt Limbourg	102.044,34 €
Réserve disponible charge d'emprunt UREBA	184.417,66 €

La mise en « réserve disponible », stratégie de gestion en « bon père de famille », permet d'anticiper sur les charges d'intérêts d'un emprunt pour la construction de l'extension de la Résidence Léon d'Andrimont et la réalisation du dossier UREBA pour le site « Heures Claires »

Le Conseil d'Administration.